

Epreuve	MODALITES de CERTIFICATIONS	Unités capitalisables	Objectifs Intermédiaires	
<b>Epreuve N° 1</b>  <b>UC 3</b> <b>UC4</b>	<p><b><u>Lieu de l'évaluation:</u></b> Structures d'alternance</p> <p><b><u>Nature de l'épreuve:</u></b> Présentation d'un document d'une dizaine de pages présentant le projet d'animation et le cycle d'animation et conduite d'une séance d'animation parmi 6 dates proposées par le candidat.</p> <p><b><u>Condition d'organisation:</u></b> Conduite d'une séance d'animation de 45 à 60 mn, auprès de 6 personnes minimum, précédée d'un entretien de 15 mn et suivi d'un entretien de 45 mn maximum dont 15 mn maxi de présentation par le candidat.</p>	<p><b>UC 3</b> Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale</p>	<p><b>OI 3-1 ORGANISER, GERER UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DE L'ANIMATION SOCIALE</b></p> <p><b>OI 3-2 ENCADRER UN GROUPE DANS LE CADRE DES ACTIVITES DE L'ANIMATION SOCIALE</b></p> <p><b>OI -3- 3 ACCUEILLIR LES PUBLICS</b></p>	<p>3.1.1 Déterminer les objectifs et les modalités d'organisation de son action d'animation sociale en lien avec une équipe pluridisciplinaire</p> <p>3.1.2 Intervenir en lien avec une équipe pluridisciplinaire dans le cadre du projet défini par l'organisateur</p> <p>3.1.3 Evaluer son action d'animation sociale</p> <p>3.2.1 Concevoir des démarches pédagogiques adaptées aux publics et aux contextes du secteur de l'animation sociale</p> <p>3.2.2 Gérer la dynamique de groupe favorisant l'expression, le maintien de l'autonomie, la co construction et la relation sociale</p> <p>3.2.3 Accompagner les publics dans leurs projets dans une démarche participative</p> <p>3.3.1 Identifier et prendre en compte l'ensemble des caractéristiques du public et les attentes des personnes visées par l'action d'animation sociale</p> <p>3.3.2 Organiser l'espace et la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie et le respect des différents rythmes de vie de chaque personne</p> <p>3.3.3 Concevoir et mettre en œuvre des situations favorisant la mise en relation des personnes et des groupes</p>
	<p><b><u>Commission d'évaluation:</u></b> 2 experts mandatés par l'OF</p> <p><b><u>Dates :</u></b> 1<sup>ère</sup> épreuve : du 26 décembre 2020 au 27 février 2021 2<sup>ème</sup> épreuve : du 10 mai 2021 au 24 juin 2021 Dépôt des candidatures à l'OF le (4 semaines avant le début de la période) : 26 novembre 2020 pour la 1<sup>ère</sup> épreuve et 13 avril 2021 pour la 2<sup>ème</sup> épreuve</p>	<p><b>UC 4</b> Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale</p>	<p>OI4-1 Situer son action d'animation sociale dans un territoire</p> <p>OI 4-2. Maîtriser les outils et techniques de l'animation sociale</p> <p>OI 4- 3Conduire des activités d'animation sociale</p>	<p>4.1.1 Prendre en compte le projet de la structure, les ressources et les contraintes de l'environnement local dans un cadre réglementaire</p> <p>4.1.2 Favoriser les relations avec l'environnement et l'interaction des publics avec celui-ci</p> <p>4.1.3 Prendre en compte les intervenants professionnels ou bénévoles dans la conduite et dans l'évaluation de son activité d'animation sociale</p> <p>4.1.4 Participer à des réseaux territoriaux d'acteurs sociaux, éducatifs et/ou culturels</p> <p>4.2.1 Maîtriser les supports d'animation favorisant le développement ou le maintien de l'autonomie et de la relation sociale à des réseaux territoriaux d'acteurs sociaux, éducatifs et/ou culturels</p> <p>4.2.2 Adapter les outils et techniques en particulier l'utilisation du numérique en respectant la sécurité physique et affectives des publics et des tiers</p> <p>4.2.3 Respecter la réglementation liée à l'activité</p> <p>4.3.1 Concevoir et mettre en œuvre des situations favorisant la participation, la socialisation et l'émancipation des publics</p> <p>4.3.2 Concevoir et mettre en œuvre des situations individuelles et collectives favorisant le vivre ensemble : respect, partage, échanges et participation à la vie du groupe</p> <p>4.3.3 Adapter son action d'animation aux capacités physiques et psychique de la personne</p>

Epreuve	MODALITES de CERTIFICATIONS	Unités capitalisables	Objectifs Intermédiaires	
<p><b>Epreuve N°2</b></p> <p><b>UC 1 et UC 2</b></p>	<p><b><u>Lieu de l'évaluation:</u></b> Dans l'OF – MJC des Tilleuls à Saint Etienne</p> <p><b><u>Condition d'organisation:</u></b> Entretien à partir d'un document d'une vingtaine de pages explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance proposant des activités d'animation sociale L'entretien se déroule sur une durée de 40 minutes au maximum comprenant une présentation orale par le candidat d'une durée de vingt minutes au maximum.</p>	<p><b>UC 1 :</b> Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure</p>	<p>OI 1-1. communiquer dans les situations de la vie professionnelle</p> <p>OI 1- 2. Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté</p> <p>OI. 1- 3 Contribuer au fonctionnement de la structure</p>	<p>1.1.1 Adapter sa communication aux différents publics 1.1.2 Produire des écrits professionnels 1.1.3 Promouvoir les projets et actions de la structure</p> <p>1.2.1 Repérer les attentes et les besoins des différents publics 1.2.2 Choisir les démarches adaptées en fonction des publics 1.2.3 Garantir l'intégrité physique et morale des publics</p> <p>1.3.1 Se situer dans la structure 1.3.2 Situer la structure dans les différents types d'environnements 1.3.3 Participer à la vie de la structure</p>
	<p><b><u>Commission d'évaluation:</u></b> 1 expert mandaté par le jury 1 professionnel désigné par l'OF</p> <p><b><u>Dates:</u></b> 1<sup>ère</sup> épreuve: 15 avril 2021 Dépôt des dossiers à la DRDJSCS 1 mois avant l'épreuve Dépôt des dossiers à l'OF le 4 mars 2021</p> <p>2<sup>ème</sup> épreuve : 24 juin 2021 Dépôt des dossiers à l'OF le 22 juin 2021 Lecture des dossiers sur place le matin de l'épreuve</p>	<p><b>UC 2 :</b> Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure</p>	<p>OI. 2-1. Concevoir un projet d'animation</p> <p>OI. 2-2 .Conduire un projet d'animation</p> <p>OI. 2-3 .Evaluer un projet d'animation</p>	<p>2.1.1 Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli 2.1.2 Définir les objectifs et les modalités d'évaluation 2.1.3 Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet</p> <p>2.2.1 Planifier les étapes de réalisation 2.2.2 Animer une équipe dans le cadre du projet 2.2.3 Procéder aux régulations nécessaires</p> <p>2.3.1 Utiliser les outils adaptés 2.3.2 Produire un bilan 2.3.3 Identifier des perspectives d'évolution</p>